



## I. RÉINSCRIPTION 2018-2019

Je soussigné \_\_\_\_\_

demande la réinscription de mon fils / ma fille \_\_\_\_\_

pour l'année scolaire 2018-2019, en classe de \_\_\_\_\_

sous réserve de l'avis favorable du dernier conseil de classe.

**Langue vivante 2** (à partir de la 5<sup>ème</sup> : allemand ou espagnol) : \_\_\_\_\_

*L'anglais est obligatoire en LVI.*

**Externat**       **Internat**      *(cocher la case correspondant à votre choix)*

J'ai pris connaissance des conditions financières pour l'année 2018-2019 (ci-après).

Je ne souhaite pas figurer dans l'annuaire destiné aux familles.

- Ce formulaire est à retourner à l'Institution Saint-Louis, pour vendredi le 23 février, accompagné de deux chèques :
  - Le premier chèque, correspondant au premier versement de la scolarité (juillet), ne sera encaissé qu'en juillet. Les versements suivants seront effectués mensuellement *par prélèvement* à partir du mois d'août.
  - Le deuxième chèque de 50 euros, correspondant à la caution pour le prêt de livres, ne sera pas encaissé, sauf dégâts sur les livres.
- Joindre également 3 timbres, une photo d'identité récente (moins de 6 mois), la fiche de décharges et la fiche d'urgence signées ainsi qu'une attestation Responsabilité Civile (familiale) à la rentrée de septembre.
- En cas de changement, transmettre les nouvelles coordonnées postales, téléphoniques, électroniques ou bancaires (IBAN).

Merci de bien vouloir coller ici une photo d'identité de **moins de 6 mois**



## II. CONDITIONS FINANCIÈRES

Les prix pratiqués sont très en-dessous des coûts réels, et assez inférieurs aux établissements équivalents. Aussi nous recommandons vivement aux familles de participer aux activités de l'Amicale de l'ISL, qui aident à faire face à ces coûts. Nous proposons pour ceux qui le peuvent une formule de soutien financier.

### A. PRIX DE BASE

- **Prix de la scolarité** : 2580 €/an (12 mensualités de 215 €). S'ajoute, au choix :
- **Prix de la cantine** (repas chaud équilibré avec entrée, 2 plats, fromage et dessert) : 530 € par an (53 € par mois de septembre à juin, soit un peu moins de 4 € le repas)
- **Prix de la pension complète**, avec repas : 3360 € par an (12 mensualités de 280 €).

### B. FORMULE DE SOUTIEN

Aux prix minimum ci-dessus, on peut ajouter librement par an :

- 250 €    500 €    750 €  
 1000 €    \_\_\_\_\_

qui seront reversés à l'association AISL et pourront être défiscalisés à hauteur de 66 %. Cela ne peut concerner des familles recevant des bourses de cet organisme.

### C. FRAIS COMPLÉMENTAIRES

- **Dégradations de matériel** : toute dégradation volontaire de matériel par les élèves donne lieu à une sanction pécuniaire proportionnelle aux coûts de réparation.
- **Fournitures** : 38 € par an tout compris pour ateliers, photocopies, timbres, matériel pédagogique, etc.
- **Caution prêt de livres** : 50 € par chèque.
- **Etude de 17 à 18h** : 2 € par étude dirigée pour les externes (internes : déjà incluses).
- **Assurance individuelle accident** : souscrite par l'ISL en début d'année scolaire dans le cadre de la police d'assurance globale très

avantageuse pour les familles auprès des Mutuelles du Mans pour 5,20 € par enfant. Une brochure d'information est remise à la rentrée. L'attestation de responsabilité civile est à fournir par vos soins en début d'année.

- **Transport des pensionnaires** (sous réserve de modifications : en cours de réorganisation en raison du manque de fiabilité de la SNCF) :
  - **Car spécial lundi matin** : Toulon-Collège : 21 €, Aubagne-Collège 11,50 €, Aix-Collège 11,50 €.
  - **Navette** : entre Monteux et l'établissement le lundi et le vendredi. Le coût est de 5 € par trajet et par enfant (8 € s'il faut aller jusqu'à Avignon). L'engagement se prend par trimestre. Toute annulation tardive (- 4 jours) sera facturée sauf cas de force majeure. La SNCF assure la ligne Monteux-Avignon.

### D. AIDES ET MODALITÉS

- **Réductions appliquées** : 10% pour le 2<sup>e</sup> enfant scolarisé et 20% pour le 3<sup>e</sup> enfant scolarisé. Une remise de 3% est possible pour un règlement en une fois. Cette remise ne concerne pas les éventuelles bourses.
- **Bourses** : des bourses existent pour aider les familles. Un dossier doit être déposé auprès de l'AES (Association Education et Solidarité), ou la Fondation Pro Liberis.
- **Paiement** : Le règlement de la scolarité annuelle est effectué en 12 mensualités (de juillet 2018 à juin 2019). A l'exception du premier règlement, effectué par chèque lors de l'inscription ou de la réinscription et correspondant à la 1<sup>ère</sup> mensualité, les paiements se font mensuellement par prélèvement.
- **Absences, désistement** : en cas de désistement avant la rentrée, 50 € seront retenus sur le 1<sup>er</sup> versement. Les absences ne peuvent donner lieu à un remboursement. En cas de départ en cours d'année, le trimestre entier est dû.

J'ai pris connaissance des tarifs de l'établissement concernant mon enfant :

\_\_\_\_\_ en classe de \_\_\_\_

Signature des parents



## III. DÉCHARGE MÉDICALE

Je, soussigné, responsable légal de (Prénom, Nom) : \_\_\_\_\_

autorise les responsables de l'Institution Saint-Louis à prendre toute mesure médicale ou chirurgicale en cas d'urgence.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

### Indications importantes concernant l'enfant :

Allergies médicamenteuses :

Allergies alimentaires :

Maladies chroniques :

Traitements de longue durée :

Groupe sanguin :

Autre :



## IV. DÉCHARGE POUR LES TRANSPORTS

Je, soussigné, responsable légal de (Prénom, Nom) : \_\_\_\_\_

autorise les responsables de l'Institution Saint-Louis et les parents d'élèves à transporter dans leur véhi-

cule mon (mes) enfant(s) : \_\_\_\_\_

quel que soit le trajet (sorties de classe, accompagnements...).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature



## V. FICHE D'URGENCE

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

**Parents /ou représentant légal :**

**Autre responsable en cas de séparation :**

Noms et prénoms : \_\_\_\_\_ Noms et prénoms : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant les numéros de téléphone des responsables de l'élève :

Nom et prénom : 1. \_\_\_\_\_ 2. \_\_\_\_\_

Tél. domicile \_\_\_\_\_ Tél. domicile \_\_\_\_\_

Tél. travail \_\_\_\_\_ Tél. travail \_\_\_\_\_

Tél. portable \_\_\_\_\_ Tél. portable \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

**Autre personne à contacter en cas de besoin :** \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Lien avec la famille : \_\_\_\_\_

N° et adresse de centre de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

N° de sécurité sociale du responsable légal : \_\_\_\_\_

Mutuelle complémentaire : \_\_\_\_\_

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

**Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :** \_\_\_\_\_

*(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)*

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (*allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre, suivi orthophonique, psychologique...*)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom, adresse et téléphone du **médecin traitant** :